

Sous-section 2.—Institutions bancaires publiques et autres

Le Canada compte trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie: 1° la Caisse d'épargne postale, dont les dépôts représentent une charge directe pour le gouvernement fédéral; 2° les caisses d'épargne des gouvernements de Terre-Neuve, de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent créanciers directs de la province; 3° deux importantes banques d'épargne au Québec, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec, établies en vertu des lois fédérales et faisant rapport mensuel au ministère des Finances. De plus, les coopératives de crédit encouragent leurs membres à épargner et leur accordent de petits prêts.

Caisse d'épargne postale.—La Caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, chap. 10), "afin d'accroître les facilités de dépôt offertes actuellement aux petites épargnes, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la nation à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales de la Caisse d'épargne du gouvernement fédéral, caisse qui relevait du ministère des Finances, ont peu à peu fusionné avec la Caisse postale au cours d'une cinquantaine d'années; la fusion s'est achevée en mars 1929.

Voici la statistique financière sommaire des années terminées le 31 mars 1953-1957. Les chiffres remontant à 1868 figurent dans les *Annuaire*s antérieurs.

<i>Détail</i>	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts et intérêt.....	12,263,697	11,330,055	10,115,308	9,940,163	10,416,886
Dépôts.....	11,521,743	10,597,046	9,402,227	9,241,388	9,663,774
Intérêt sur les dépôts.....	741,954	733,009	713,081	698,776	753,112
Retraits.....	10,972,700	12,859,370	11,127,555	10,556,369	10,662,847
Solde en dépôt.....	39,322,230	37,792,914	36,780,667	36,164,460	35,918,499

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Ces caisses existent à Terre-Neuve, en Ontario et en Alberta.

Terre-Neuve.—La Banque d'épargne de Terre-Neuve a été fondée en 1834; voici un sommaire de son état financier pour les années terminées les 31 mars 1955-1957:

<i>Détail</i>	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Intérêt sur les investissements, etc.....	892,218	953,547	972,347
Revenus des loyers, nets.....	2,958	3,195	2,849
Bénéfice sur la réalisation des investissements.....	81,020	37,808	-1,664
Moins—intérêt de dépôts.....	709,542	734,972	748,780
Moins—frais.....	55,924	53,843	56,716
Moins—transferts aux réserves.....	31,065	31,074	31,118
REVENU NET.....	179,665	174,661	136,918

Le nombre de comptes de dépôts a augmenté de 36,512 au 31 mars 1956, à 36,561 en 1957; pendant la même période, les dépôts ont diminué de \$28,637,052 à \$28,343,120. Le 1^{er} avril 1957, les taux d'intérêt sur les dépôts des particuliers, des fonds fiduciaires et des successions ont été majorés de 2½ à 3 p. 100 sur tous les comptes de plus de \$5,000.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario a autorisé la création d'une Caisse d'épargne dont les premières succursales ont ouvert leurs portes en mars 1922. Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 2½ et 2¾ p. 100 par année, calculé tous les six